



# ANNULATION DES MUTATIONS-SANCTIONS DES 6 COLLÈGUES DE L'ÉCOLE PASTEUR DE SAINT-DENIS RASSEMBLEMENT MERCREDI 20 AVRIL 14 HEURES, PLACE JACQUES BLAINVILLE (METRO SOLFERINO )

Après avoir été attaqué-es dans un mensuel d'extrême-droite, des collègues sont sous la menace d'une mutation-sanction par le DASEN de la Seine-Saint-Denis et le recteur de l'académie de Créteil ! Depuis 10 jours, les parents d'élèves de l'école n'ont toujours pas été reçus par le DASEN malgré leurs demandes. Les élu-es ont écrit au ministre, recteur et DASEN pour avoir des explications : aucune réponse.

Après avoir consulté les 6 dossiers, les collègues ne comprennent toujours pas ce qu'on leur reproche et surtout sur quelle base cela est étayé. Il n'y a dans le dossier de chaque collègue aucun élément probant ou flagrant qui vient démontrer ce qui est reproché. Les conclusions de l'enquête remises aux collègues et les préconisations retenues semblent répondre aux prétendues "dénonciations" publiées sur des médias d'extrême droite. Des éléments de langage sont même proches.

Alors même que leur valeur professionnelle est reconnue par l'institution, ce qui est reproché aux enseignant-es c'est de faire vivre le collectif de travail qu'est le conseil des maître-esses tel que cette instance est définie par le code de l'éducation. Cette équipe de 19 collègues est fortement engagée dans leur mission de service public d'éducation. Pour le DASEN et le recteur il y a clairement la volonté de faire voler en éclat un "groupe qui ne fonctionne pas comme l'institution le souhaite".

Dans le contexte politique actuel remettre en cause un collectif qui se questionne sur les injonctions ministérielles et leurs effets sur les élèves est une attaque à l'indépendance du fonctionnaire d'état telle qu'elle est définie par nos statuts. La loi de 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires n'est pas encore abrogée ! Cette mutation dans l'intérêt du service est une sanction déguisée pour les 6 enseignant-es et une menace pour l'ensemble de la profession !

**Le DASEN 93 et le recteur de Créteil, en pleine campagne présidentielle où l'extrême-droite est au plus haut dans les sondages, prennent donc le parti de la directrice qui a jeté en pâture ses collègues dans un magazine d'extrême-droite et sanctionnent des membres de l'équipe enseignante.**

Le climat nauséabond de banalisation des idées d'extrême-droite a des conséquences concrètes et graves pour celles et ceux qui en sont victimes. Depuis des semaines, ces collègues ainsi que tout le reste de l'équipe sont désormais sous la menace des réseaux d'extrême-droite. Quel signe veut donner le ministère ? Faire vraiment faire barrage à l'extrême-droite et protéger ses victimes comme les 6 collègues de l'école Pasteur en leur accordant la protection fonctionnelle ? Ou bien donner des gages à l'extrême-droite en cas de victoire de celle-ci avec les mutations-sanctions ?

***Les organisations syndicales régionales SNUipp-FSU, FSU, CGT Educ'action, SUD Éducation et CNT apportent leur soutien à l'équipe enseignante et exigent le maintien sur l'école des 6 collègues menacé-es de mutation-sanction***

***Elles soutiennent toutes les initiatives du collectif de mobilisation de l'école Pasteur et appellent les collègues à un rassemblement massif devant le ministère de l'éducation nationale le mercredi 20 avril à 14h, y compris en se saisissant des préavis de grève.***